

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit: *Cell Lysis Solution (CLA)*

Code du produit: A712

Emploi de la substance / de la préparation: *Produits chimiques pour laboratoires*

Producteur/fournisseur:

*Promega Corporation
2800 Woods Hollow Road
Madison, WI 53711
U.S.A.
1-608-274-4330
1-800-356-9526*

Service chargé des renseignements:

*Promega France
Parc d'Activités des Verrières
24, Chemin des Verrières
Charbonnières 69260
FRANCE
Tel: (33) (04) 37 22 5000
Fax: (33) (04) 37 22 5010
Numero Vert: (commercial): 0800 48 79 99
Numero Vert: (technique): 0800 48 80 00
Adresse email: fr_custserv@fr.promega.com
Adresse web: www.promega.com/fr/*

MSDS autor: Regulatory.Affairs@promega.com

Renseignements en cas d'urgence: *CHEMTREC 001-703-527-3887*

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Cell Lysis Solution (CLA)




(suite de la page 1)

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

CAS: 151-21-3 EINECS: 205-788-1	sulfate de sodium et de dodécyle	 Xn,  Xi; R 21/22-36/38	<2,00%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5	hydroxyde de sodium	 C; R 35	<1,00%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 15.

4 Premiers secours

après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles: Non nécessaire.

Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: non nécessaire

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Cell Lysis Solution (CLA)

(suite de la page 2)

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME	2 mg/m ³
-----	---------------------

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales

Forme:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Modification d'état

Point de fusion :	0°C
Point d'ébullition :	100°C

Point d'inflammation: non applicable

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Densité à 20°C: 1 g/cm³

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Cell Lysis Solution (CLA)

(suite de la page 3)

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : non ou peu miscible

Teneur en solvants:

solvants organiques 0,0 %

eau: 98,2 %

Teneur en substances solides: 1,8 %**10 Stabilité et réactivité****Décomposition thermique / conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue**Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**11 Informations toxicologiques****Toxicité aiguë:****Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux:** Effet d'irritation.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Informations relatives à l'élimination**Produit:****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport****Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF****(ordonnance sur le transport de produits dangereux -****route et train) (transfrontalier/domestique):** Non régulé

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Cell Lysis Solution (CLA)

(suite de la page 4)

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
Polluant marin: Non

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Phrases R:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S:

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux:

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

35 Provoque de graves brûlures.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Service établissant la fiche technique:

Promega Corp.

Safety Department

2800 Woods Hollow Road

Madison, WI 53704

U.S.A

* Données modifiées par rapport à la version précédente